

## FONDS D'ARCHIVES DOMIS

Source : *Le Parchemin*, 1971, pp. 358-360

Hervé DOUXCHAMPS

### INVENTAIRE DES FONDS D'ARCHIVES DE L'OFFICE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE BELGIQUE

*Les présentes archives, constituées par des papiers personnels, titres de propriété en ordre principal, de la famille Domis ne présenteront pas un large intérêt généalogique, sauf pour celui qui retracera l'histoire de cette vieille famille brabançonne.*

*La première partie du fonds comporte cependant des documents qui intéresseront les historiens d'un village des environs de Malines : Bonheyden. Ils y trouveront une liasse de papiers et parchemins s'étendant quasi sur tout l'Ancien Régime — du Moyen Âge à la Révolution française — relatifs à la seigneurie, à la Cour scabinale et surtout aux propriétés terriennes de ce village où les Domis possédèrent de grands biens.*

#### FONDS DOMIS

Le fonds Domis nous a été cédé le 15 juin 1949 par le chevalier Pierre de Selliers de Moranville (1879-1965), auditeur militaire honoraire, frère de notre vice-président, le chevalier Albert de Selliers de Moranville, président fondateur du Musée de la Dynastie. Le chevalier Pierre de Selliers avait épousé en 1905 Cécile Domis de Semerpont (1879-1948), avant-dernière du nom, fille du baron Jules, docteur en droit, secrétaire général du ministère de la Justice, membre du Conseil héraldique, conseiller provincial du Brabant, bourgmestre de Beigem, et de la baronne Florence de T'Serclaes, petite-fille de Charles, également conseiller provincial du Brabant et bourgmestre de Beigem, et de Hyacinthe Cornet de Peissant. Charles Domis avait obtenu en 1870 de relever le nom « de Semerpont » comme descendant de cette famille alliée à la sienne au XVI<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Jacques Domis (1533-1601), fils de François, épousa à Lille vers 1560 Marguerite de Semerpont (1541-1611), native de Lille, fille de Walerand et de Jacqueline d'Ancoygne dite le Cocq. Leurs descendants adoptèrent les armes et ajoutèrent le nom de Semerpont. « Cette fam. venait de s'éteindre dans nos provinces. écrit F. de CACAMP, *Les Cogels*, coll. « Genealogicum Belgicum » n° 2, Bruxelles, 1959, p. 275 (suivant l'A.N.B., 1863, et compl. postérieurs), par le décès de Pierre de Semerpont, chev., sgr de Tenques et du Maisnil, cons. au Grand Conseil de Malines, puis au Conseil privé, décédé en 1633 ne laissant qu'une fille. »

Cette fille ne serait-elle dès lors pas Jeanne-Hélène de Semerpont, épouse de Jean-Bapt. Dardenne, sgr de Monchaux (Monscheau ?), lieut. réformé en 1677, dont postérité (notamment une fille prénommée comme sa mère, 2<sup>e</sup> épouse de Jean-Bapt. de Villenfagne, marchand) ? A ce propos, voir H. de RADIGUÈS de CHENNEVIÈRE, *Les éch. de Namur*, in *A.S.A.N.*, t. XXV, 1905, pp. 298, n° 407, et 349, n° 488.

Jeanne-Hélène de Semerpont vivait encore en 1662, année où elle tint sur les fonts baptismaux son cousin par alliance Pierre-Alexis Douxchamps, qui allait devenir proc. et not., éch. de Namur et souche de tous les Douxchamps de Namur.

Trois ans plus tard, il fut reconnu noble sur justification de possession d'état de noblesse de quatre générations avant 1795 et au port d'armes écartelées de *Semerpont* et du *Bois de Fiennes*. Son fils Jules obtint en 1888 concession du titre de baron, qu'il devait transmettre à son fils aîné, mais il n'eut que des filles.

La famille *Domis*, éteinte en 1953, était originaire de Bergen-op-Zoom au XV<sup>e</sup> siècle. Elle s'établit à Anvers au XVII<sup>e</sup>. L'un de ses membres devint conseiller au Conseil souverain de Brabant en 1673, charge qui conférait la noblesse personnelle<sup>2</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les *Domis* possédaient ou acquirent de nombreux biens à Bonheyden (on écrit actuellement Bonheiden) et dans les environs, entrant par la même occasion en possession de l'essentiel des titres constituant le n<sup>o</sup> 1 de cet inventaire sommaire. Ces documents, nous l'avons dit, intéresseront davantage l'historien de Bonheyden que le généalogiste. On y trouve notamment un plan en couleurs de quelques parcelles de terres. L'un ou l'autre parchemin porte encore le sceau en cire brune des échevins de la seigneurie de Bonheyden : écartelé : aux 1 et 4, un lion couronné ; aux 2 et 3, au chef chargé d'un lion rampant ; sur le tout, un écu bandé, au franc-quartier chargé de deux pals. L'écu est couronné (de l'ancien bonnet de baron brabançon, semble-t-il) et entouré de la légende : « S. (igillum) Scabinorum de Bonheyden ». Un autre sceau, qui pourrait être celui des échevins de Wavre-Notre-Dame ou du seigneur de cette localité, montre simplement une fasce. Le heaume est surmonté d'un cimier : un vol.

Sous les deux numéros suivants se trouvent conservés des documents relatifs à des terres achetées au début du siècle dernier par les parents de Charles *Domis*, Jean-Paul *Domis* (1775-1841) et Marie-Augustine-Pauline de *T'Serclaes*. Ces terres se trouvent à Laeken, au temps où ce faubourg de Bruxelles, aujourd'hui intégré à la ville, comprenait encore des terres labourables. L'un de ces biens provenant des *Posson*, on découvrira certains documents donnant la parenté d'une série de membres de cette famille namuroise, alliée aux *Renette*, *Philippart*, *Maloteau*, etc.

Le quatrième et dernier numéro du fonds concerne la succession de François-J.-G. *Domis* (1776-1835), membre du Congrès National puis de la Chambre des représentants, fils puîné célibataire de Jean-Paul, avocat au Grand Conseil, et de M.-Françoise de *Nachtergael*, et oncle de Charles-Léon *Domis de Semerpont* qui obtint en 1873 reconnaissance de noblesse. La plupart de ses biens étaient situés à Bonheyden.

Voici l'inventaire sommaire du fonds *Domis* :

1. Anciens titres et documents divers des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et début du

<sup>2</sup> Sur les *Domis*, voir les notices de l'*A.N.B.*, à partir de 1863, citées par le Baron de RYCKMAN de BETZ, *Armorial général de la Noblesse belge*, 2<sup>e</sup> éd., Liège, 1957, p. 163, et sur lesquelles se base F. de CACAMP, *op. cit.*, pp. 275-279, 332-333, etc. Voir aussi : Baron de RYCKMAN de BETZ et Vicomte de JONGHE d'ARDOYE, *Armorial et biogr. des chanceliers et conseillers de Brabant*, pp. 888-889 et 1113-1115, A. de WALQUE, *Généal. contemp. de la fam. van den Hove d'Ertsenryck*, Rixensart, 1960, p. 21, et, pour les degrés récents, l'*E.P.N.*, t. V, 1962, pp. 79-80.

XIX<sup>e</sup> s., concernant des biens à Bonheyden, en liasses non classées. La plupart des documents sont rédigés en flamand. Quelques sceaux en cire brune (voir plus haut).

2. Documents relatifs à des terres sises à Laeken, acquises par le conseiller Jean-Paul *Domis* et sa femme M.-Augustine-Pauline *de T'Serclaes* : acte d'achat, 5 et 8 avril 1836 ; copies de titres divers délivrés par le not. P.-A. Lindemans en 1759 (« *Procuratie tot goedentissen voor Jan Brielens ende Cath<sup>re</sup> Speltiens gehuysschen* », 15 nov. 1759, « *Extract uyt den testamente van vrouwe Anna Catharina Dellano Velasco* » (vve de Jean-François *de With*, chev. du S.-E., lic. ès lois, avocat), 22 avril 1755, « *Extract uyt den testamente mutueel van M<sup>her</sup> Joannes Franciscus de Wils ende vrouwe Anna Catharina Dellano Velasco* », 14 avril 1736, « *Contract bij forme van scheidynghe ende deylinghe tusschen D<sup>hr</sup> Ferdinando Joseph Wils ende D<sup>hr</sup> Joannes Franciscus Wils* », s.d., « *Extract uyt den testamente mutueel van D<sup>heer</sup> Ferdinando Wils ende Jonffwe Maria Catharina Clenaerts* », 3 mai 1707, « *Condition voor Jan Buelens - loth A voor Franciscus Verbelen* », 30 oct. 1759) ; acte de vente à J.-M.-H. (baron ?) *van Werde*, 9 oct. 1819 ; etc., 1 farde.

3. Documents relatifs à d'autres biens sis à Laeken, acquis par J.-P. *Domis* aux *Sterckx-Meyskens* qui, eux-mêmes, les avaient acquis en vente publique aux héritiers *Posson-Quinart* : vente publique de *Posson-de Quinart*, ans XIII-XIV ; acquisition par J.-P. *Domis* aux *Sterckx*, 1815 ; titres de propriétés (notamment le « *Pachthof genaemt het hof ten Borrenbergh tot Laeken* »), 1778 et 1806 ; vente des *Sterckx-Meyskens* à Philippe *Sterckx*, 1813 ; jugement rendu à Namur à propos de la succession *Posson-Quinart* (biens à Wanfercée-Baulet, Laeken, etc.) ; partage des biens de Nicolas-J. *Quinart*, éc., sgr de Wanfercée, et de Cath. *de Pape*, son épouse, 1762 ; mesurages à Laeken, au Wannecauter, an XIV ; etc., 1 farde.

4. Documents relatifs à la succession de François-J.-G. *Domis*, représentant, délégué à Malines le 21 avril 1835 : testament, déclaration de la succession, inv. des biens situés à Bonheyden et Rijmenam, extraits cadastraux, titres de propriétés, actes de vente, procurations pour les héritiers, liquidation des droits, etc., dates diverses, 1 farde.

360

## Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** - **sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

**Pour toutes informations complémentaires : [oghb.be](http://oghb.be)**